

---

**SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE**

---

Procès-verbal de la réunion du Sénat du jeudi 27 avril 2023 tenue à 11 h 30 au Salon Sportex.

Présences : David Alper, Hélène Archambault, Youssef Bezzahou, Pauline Bosc, Nicolas Bouffard, Sophie Bouffard, Alexandre Brassard, Paul Brochu, Aileen Clark, Mélanie Cwikla, Peter Dorrington, Richard Fréchette, Florette Giasson, Latifa Koussih, Thierry Lapointe, Jeff Leclerc, Christine Mahé-Napastiuk, Patrick Noël, Debra Radi, Janelle Ritchot, Etienne Rivard, Carmen, Roberge, Geneviève Roy-Wsiaki, Marie-Claude Simpson, Beydi Traore, Christian Violy, Faïçal Zellama

Absences motivées : Lise Brin, Marie-Elaine Desmarais, Mélanie Desnoyers, Michel Gagnon, Jouwairia Lahboub-Daayf, Claudine Lupien, Mathias Oulé, Bertrand Pauget, Christian Perron,

Absences : Saïd Bouthaïm, Stéphanie De Leon, Samanta Dubois, Daniel Gagné, Cora-Andrée Martin, Anne-Marie Maupertuis, Macoura Ndao, Moses Nyongwa

Secrétaire d'assemblée : Brigitte Kemp-Chaput

---

**Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

A1. Mot d'ouverture

La rectrice souhaite la bienvenue à tous et à toutes en cette première réunion du printemps.

A2. Adoption de l'ordre du jour

**SÉNAT-0423-1 PROPOSITION** : Carmen Roberge / Hélène Archambault

Que l'ordre du jour de la réunion du Sénat en date du 26 avril 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

**Section B : PROCÈS-VERBAL**

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 février 2023

Afin de respecter la nomenclature des propositions du Sénat, les changements suivants seront apportés au procès-verbal : SÉNAT-0216-1 est remplacé par SÉNAT-0223-1 et SÉNAT-0216-2 est remplacé par SÉNAT 0223-2.

La présence du sénateur Christian Violy sera inscrite à la catégorie d'absence motivée plutôt qu'à la catégorie d'absence.

**SÉNAT-0423-2 PROPOSITION** : Pauline Bosc / Latifa Koussih

Que le procès-verbal de la réunion du Sénat du 16 février 2023 soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE

B2. Suivi au procès-verbal de la réunion du 16 février 2023  
Aucun.

**Section C : CABINET DE LA RECTRICE**

C1. Rapport de la rectrice

Le rapport de la rectrice est déposé à titre d'information. Elle ajoute aussi quelques éléments qui ne paraissent pas à son rapport.

Le plan d'action pour les langues officielles a été annoncé hier et l'Université attend des nouvelles de Patrimoine Canada à savoir comment les investissements annoncés seront distribués. La rectrice indique que le 80M\$ de financement annuel récurrent qui avait été promis ne s'est pas matérialisé dans le budget 2023-2024 et ne fait pas partie du plan d'action.

À la rencontre des recteurs manitobains la semaine dernière avec la ministre de l'Éducation postsecondaire et de la Formation, madame Sarah Guillemard, celle-ci a confirmé que le gouvernement ne poursuivra pas l'idée de faire un lien entre le cadre de reddition de compte envisagé et le financement à la performance pour tout nouveau financement futur. Une correspondance du bureau de la ministre suivra à cet effet.

C2. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Le rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche est déposé à titre d'information. Il ajoute que toutes les propositions d'ajouts ou de modifications de cours et de programmes présentées à notre Sénat en janvier dernier ont été adoptées au Sénat de l'Université du Manitoba.

**Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE**

**Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune.

**Section F : RAPPORTS DES UNITÉS ACADÉMIQUES**

Les rapports d'étape des unités académiques sont présentés en novembre et février et les rapports annuels sont présentés en juin.

**Section G : RAPPORTS DES COMITÉS PERMANENTS**

G1. Comité de mérite

La présidente du Comité de mérite, Mélanie Cwikla, partage que le comité s'est réuni au début avril afin de discuter du Prix Alexandre-Taché, de la création d'un nouveau prix de mérite et de la modification des critères de sélection du diplôme honorifique et du doctorat honorifique.

Une discussion s'ensuit.

La présidente du comité confirme que le Comité de mérite se penchera sur les éléments nécessaires afin de pouvoir avancer une nouvelle proposition au Sénat quant au statut du Prix Alexandre-Taché pour les années à venir.

**SÉNAT-0423-3 PROPOSITION** : Mélanie Cwikla / Christian Violy

Que le Sénat entérine la recommandation du Comité de mérite de suspendre la remise du prix Alexandre-Taché, et ce, pour l'année académique 2022-2023.

ADOPTÉE  
1 contre

La présidente du comité explique que le nouveau *Prix de l'engagement communautaire* permettra à l'Université de reconnaître les contributions communautaires à la francophonie manitobaine, prix qui ne viendra pas remplacer les prix existants. Elle précise qu'à compter de 2023-2024, le comité souhaiterait modifier la procédure afin d'abolir la rotation des prix afin de pouvoir considérer l'ensemble des prix à chaque année. Le comité souhaiterait aussi pouvoir déterminer envers quel prix une candidature devrait être examinée.

**SÉNAT-0423-4 PROPOSITION** : Mélanie Cwikla / Hélène Archambault

Que le Sénat entérine la recommandation du Comité de mérite de créer un *Prix de l'engagement communautaire* qui serait décerné à l'une des collations des grades de juin 2023, tel que présenté.

ADOPTÉE

**SÉNAT-0423-5 PROPOSITION** : Mélanie Cwikla / Alexandre Brassard

Que le Sénat entérine la recommandation du Comité de mérite de mettre à jour et les critères de sélection du diplôme honorifique et du doctorat honorifique, et d'uniformiser les conditions d'admissibilité, tel que présenté.

ADOPTÉE

La rectrice remercie Mélanie Cwikla et les membres du Comité de mérite pour leur travail.

**Section H : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS**

H1. Rapport des réunions du 21 février et 21 mars 2023

Le rapport est déposé à titre d'information. La prochaine réunion du Bureau des gouverneurs est prévue le 30 mai 2023.

**Section I : HUIS CLOS**

**SÉNAT-0423-6 PROPOSITION** : Jeff Leclerc / Mélanie Cwikla

Que le Sénat passe à huis clos à 12 h 08.

ADOPTÉE

Beydi Traoré quitte l'assemblée à 12 h 08.

I1. Prix d'excellence en enseignement

**SÉNAT-0423-6 PROPOSITION** : Mélanie Cwikla / Paul Brochu

Que le Sénat retourne en session régulière à 12 h 22.

ADOPTÉE

**Section J : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA**

J1. Réunion du 5 avril 2023  
Aucun élément pertinent pour l'USB.

**Section K : AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune.

**Section L : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

L1. La prochaine réunion régulière du Sénat aura lieu le jeudi 25 mai 2023 à 11 h 30 au Salon Sportex.

**Section M : LEVÉE DE LA SÉANCE**

Faiçal Zellama propose la levée de la séance à 12 h 24.

La présidente,



Sophie Bouffard

La secrétaire générale,



Debra Radi